

PLAN LOCAL D'URBANISME

ECONOMIE

HABITAT

ENVIRONNEMENT

MOBILITÉ

PATRIMOINE

# P.L.U.

DE LA VILLE D'

# Amiens

Imaginons  
ensemble

la ville de  
demain



REUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DU DIAGNOSTIC -  
PRESENTATION DU P.A.D.D - 1<sup>er</sup> février 2023



Espace  
Ville



**Amiens**  
amiens.fr



# Mot d'accueil



**NOUS ALLONS  
COMMENCER  
DANS QUELQUES  
INSTANTS.**



## Mot d'accueil



## Aire Publique

En charge d'accompagner la collectivité  
dans sa démarche de concertation

## Espace Ville

En charge d'accompagner la révision  
du P.L.U. aux côtés de l'atelier  
d'urbanisme de la Ville d'Amiens  
En lien avec EQS, en charge de  
l'évaluation environnementale





**Introduction et présentation interactive de la démarche P.L.U.**

 suivi d'un temps d'échange



**Retour sur le diagnostic**

 suivi d'un temps d'échange



**Ouverture sur la phase P.A.D.D.**

 déambulation participative

**CLÔTURE À 20H**



## Quelques règles pour bien fonctionner

- **Écoutons-nous attentivement et respectons les différents temps**



Les temps de présentation sont suivis de temps d'échanges : écoutons nous avant tout.

- **Ne nous jugeons pas, soyons bienveillant**



Bienveillance et accueil respectueux sont attendus entre toutes les personnes présentes.

- **Partageons la parole**



La parole sera donnée par les animateurs. Priorité à celles et ceux qui n'ont pas participé.

- **Posons une parole synthétique en restant dans le sujet**



1-2 mins max. pour les participants.  
2-3 mins max. pour les intervenantes et intervenants.



# QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE SUR LE P.L.U.



**C'est le document cadre pour les droits du sol et l'évolution de l'urbanisation :**

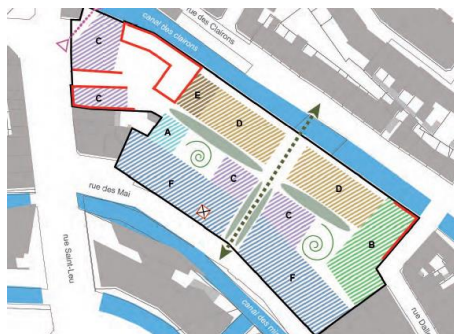
- ➔ **Il fixe les règles pour les nouvelles constructions et l'évolution des constructions existantes, en prenant en compte de manière fine chaque partie de la commune :**
  - destinations interdites et autorisées sous condition
  - implantations des constructions
  - gabarit et volume des constructions



## Plus concrètement ...

### ➔ Il encadre règlementairement :

- **Le développement des projets urbains** via des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui peuvent fixer un programme et un parti d'aménagement.



Exemple d'une OAP sur l'usine Benoit, PLU en vigueur

- **La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers** en fixant un objectif chiffré de limitation de la consommation d'espace, mais également la végétalisation de tel ou tel secteur du territoire.



- **La protection du patrimoine naturel et bâti.**



- **Les obligations en matière de place de stationnement (véhicules, vélos etc.)**



### Le P.L.U. d'Amiens c'est :

#### ➔ Un document qui date de 2006

- 14 modifications (15ème en cours)
- 2 déclarations de projet
- 24 mises à jour

#### ➔ Un nouveau document pour :

- **une nouvelle réflexion sur le développement de la ville à moyen et long terme,**
- **prendre en compte les projets,**
- **intégrer les objectifs du SCoT (du Pole Métropolitain du Grand Amiénois), PLH et PDU (d'Amiens Métropole),**
- **Intégrer les enjeux de préservation de l'environnement et de limitation des GES**

### Le P.L.U. est un document :

➔ qui permet d'exprimer un projet de territoire :

- Se positionner pour les **10 à 15 prochaines années**.
- Un projet d'aménagement à **l'échelle du territoire dans son ensemble** et sur des **secteurs de projet** plus précis.

➔ qui permet aux élus et habitants d'échanger sur l'avenir du territoire, durant les événements de concertation.

➔ qui encadre **un certain nombre de politiques publiques dont notamment** :

- Le logement
- L'aménagement
- Les équipements
- Les commerces
- Les loisirs
- L'environnement naturel et agricole
- Les mobilités
- Le patrimoine
- L'activité économique
- Les réseaux d'énergie
- Les communications numériques...

## Les grandes étapes du PLU

### Le PLU est composé des documents suivants :



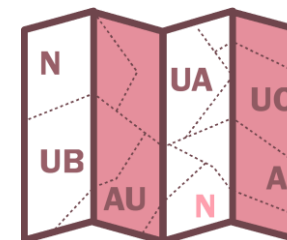
Réalisation du  
« **diagnostic** » de la  
ville qui montre l'état  
des lieux de la ville  
aujourd'hui et  
l'évolution récente du  
territoire



Écriture du projet de la ville  
pour les 15 prochaines  
années appelé le **Projet  
d'Aménagement et de  
Développement Durables  
(PADD)**

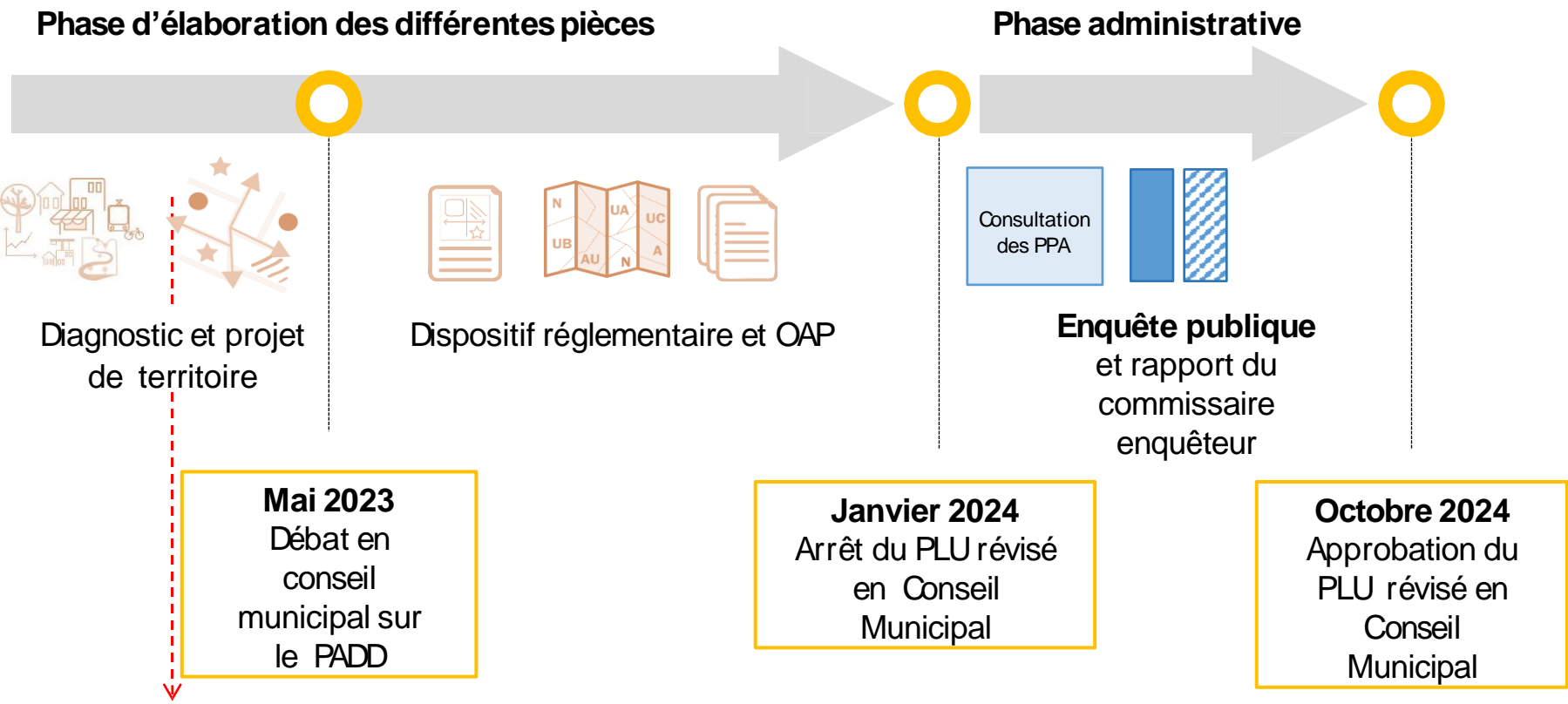


**Nous en  
sommes ici**



Transcription des orientations  
définies dans le projet de la  
ville au sein d'une **OAP**, d'un  
**règlement** et d'un **zonage**.

# État d'avancement de la révision du PLU



**Nous en sommes ici**

 Concertation avec les habitants et les partenaires





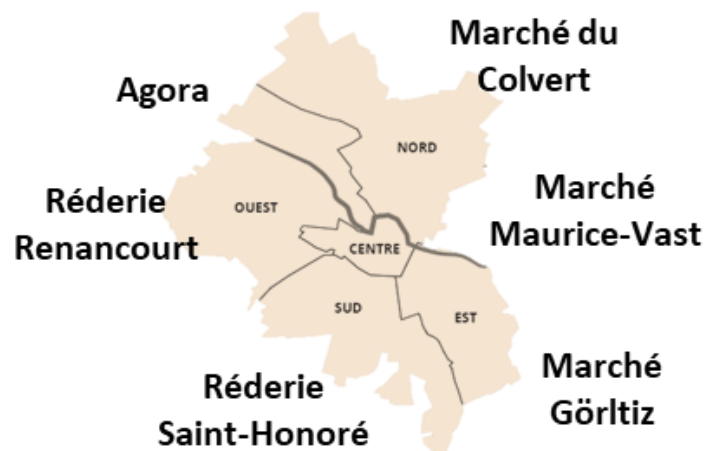
# MODALITES DE CONCERTATION



## Retour sur les modalités de concertation

Afin de garantir la bonne information et participation du public, plusieurs modalités ont été proposées lors de la phase de diagnostic :

6 stands ayant permis d'aller à la rencontre de près de 350 personnes qui vivent le territoire :



Diverses modalités d'information :



1 questionnaire avec + de 150 réponses



2 ateliers :

- 1 avec le grand public

- 1 acteurs de l'aménagement



1 adresse mail dédiée avec + de 50 contributions et des registres papiers mis à disposition dans toutes les mairies de secteur





## Des questions ? Des réactions ?

Les interventions (d'une à deux mins. maximum) seront prises par 2 ou 3 avant d'apporter une réponse.

La partie suivante traitera de la manière dont le diagnostic a été établi, et dont il a pris en compte les éléments de la concertation.



# DIAGNOSTIC ET CONCERTATION







# ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER





# Environnement, patrimoine bâti et paysager



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### Biodiversité :

Un intérêt indéniable des espaces naturels dans la vallée de la Somme sur le plan identitaire, patrimonial et écologique - divers inventaires et protections concernent ces espaces (sites Natura 2000, ZNIEFF, RAMSAR ...)

### ESPACES AGRICOLES



1 220 ha

Soit 24 % de la superficie du territoire

Une zone agricole en périphérie de la ville (24% du territoire : zone essentiellement vouée aux cultures – quelques bosquets relictuels)

### BOISEMENTS 200 ha



Un réseau hydrographique dense constituant un atout et une contrainte au sein de la ville et une nappe de la craie fournissant une eau en quantité et qualité satisfaisantes (avec 2 captages dont les périmètres de protection interfèrent avec la ville : enjeu qualitatif)

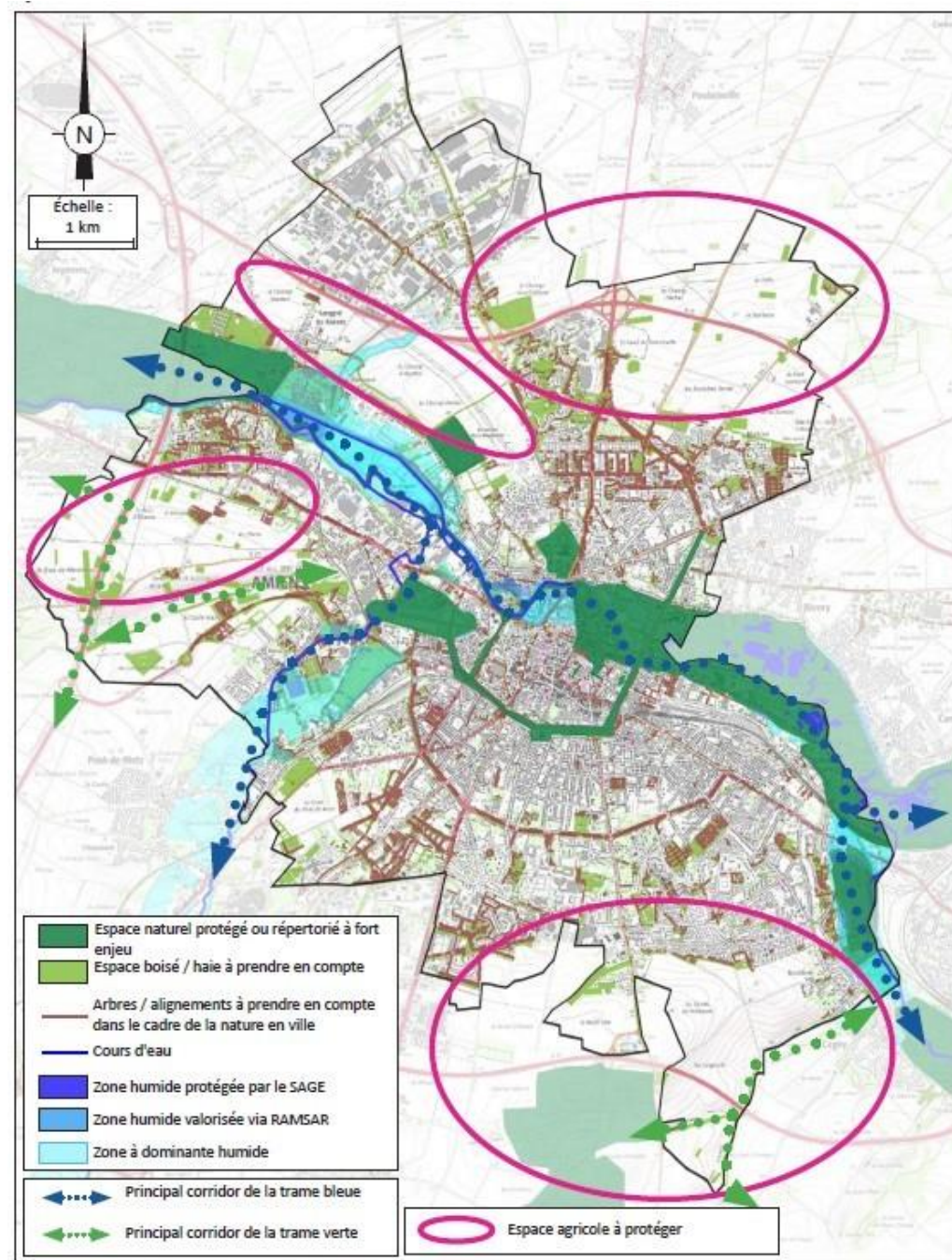
### ESPACE VERT URBAINS



220 ha

Des continuités écologiques existantes à maintenir, d'autres à développer via la trame verte et bleue, une trame noire à définir

Une nature en ville intéressante (parcs urbains, jardins, alignements, abords des infrastructures) qui pourrait encore être valorisée - certains espaces urbains sont encore très minéraux (absence localement d'îlots de fraîcheur)



# Environnement, patrimoine bâti et paysager



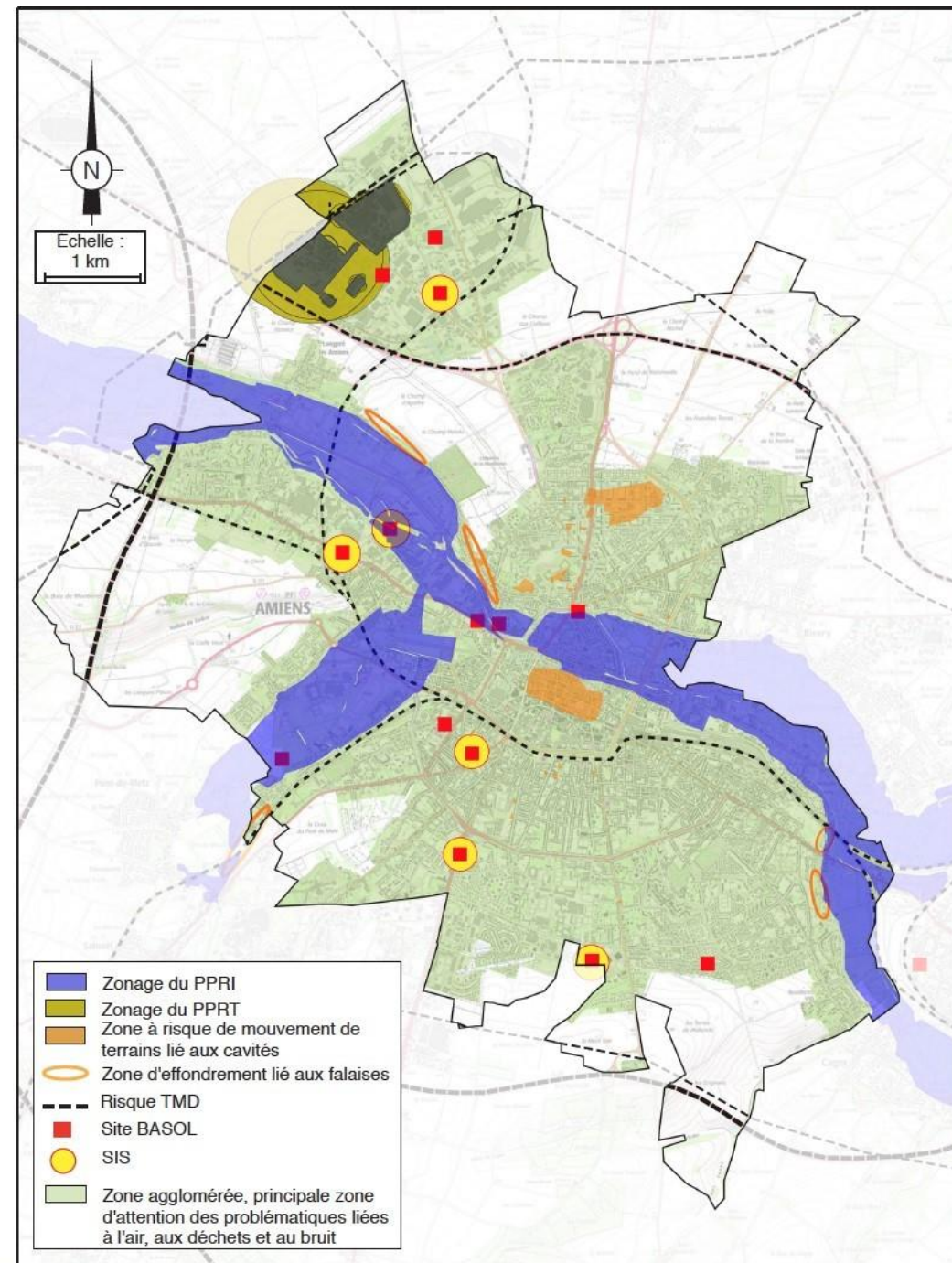
## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### Risques

- Des risques de ruissellement et d'inondation
- Des risques de mouvements de terrain à prendre en compte
- Des risques technologiques

### Nuisances

- Une pollution des sols ponctuelle sur d'anciens sites industriels
- Des nuisances visuelles, olfactives, sonores ponctuelles mais surtout un enjeu global lié à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre





# Environnement, patrimoine bâti et paysager



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### Energies & réseaux :

Un réseau notable de gaz, d'électricité et d'hydrocarbures permettant de fournir une bonne partie de l'énergie utilisée sur le territoire.

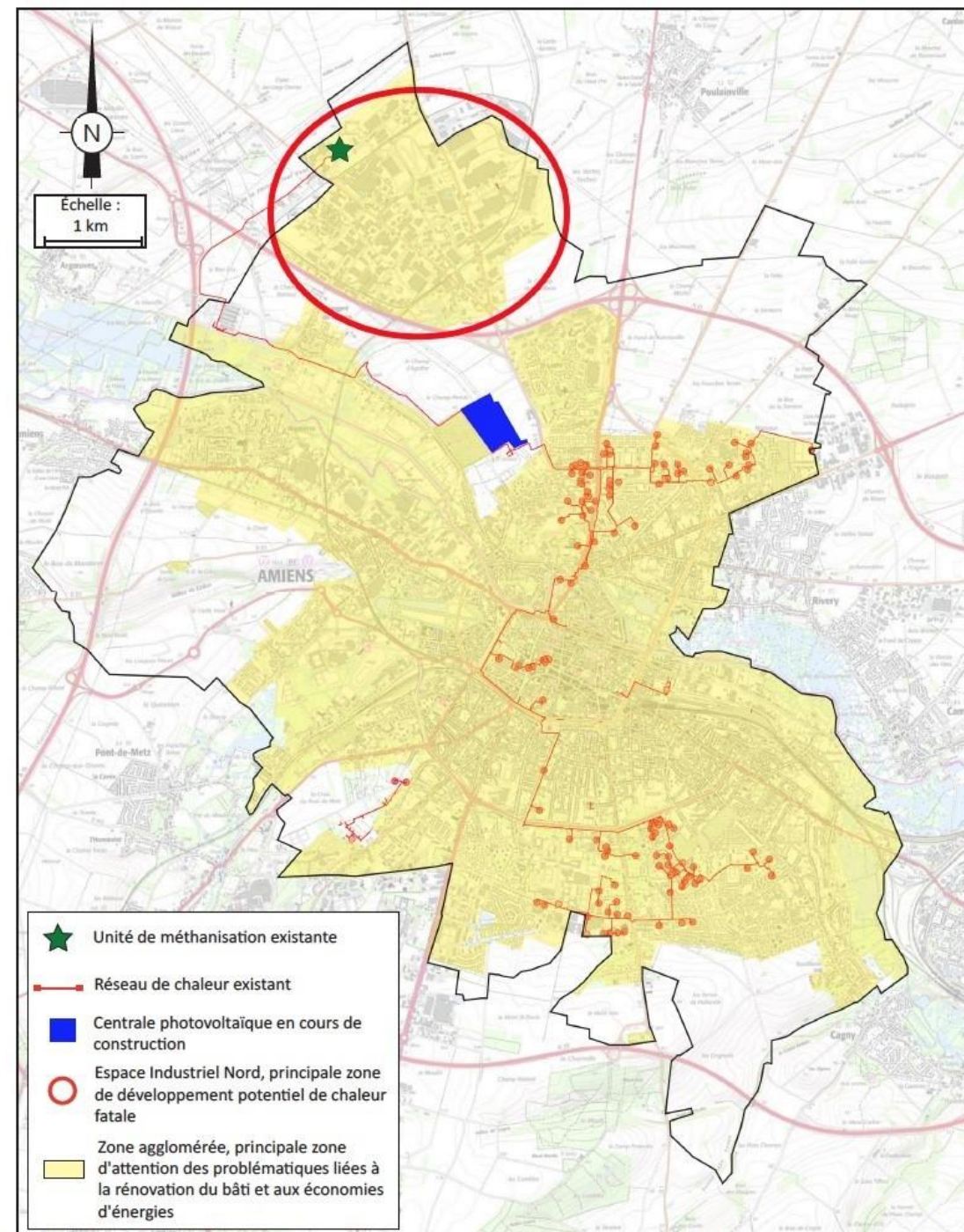
Le diagnostic met en évidence **une consommation d'énergie fortement dépendante des énergies primaires** et des productions d'énergies renouvelables ne représentant que 15% de la consommation du territoire

### Le PCAET élaboré à l'échelle du pôle métropolitain et la feuille de route

« **Autonomie énergétique** » prévoit l'autonomie énergétique du territoire avec une baisse des consommations de 62% à l'horizon 2050

### Energies renouvelables développées et/ou en cours sur le territoire :

- réseau de chaleur existant et en cours de déploiement
- parc photovoltaïque en cours d'installation





# Environnement, patrimoine bâti et paysager



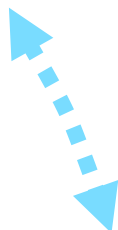
## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### Paysages, cônes de vue

- Les espaces urbanisés
- Des **espaces agricoles ouverts**...
- ...dont des espaces de maraîchage, pépinière et jardins familiaux...
- ...jalonnés de chemins ruraux



**Des points de vue remarquables** vers le grand paysage et les édifices emblématiques de la ville (*cathédrale, Tour Perret, Beffroi, stade de la Licorne...*)

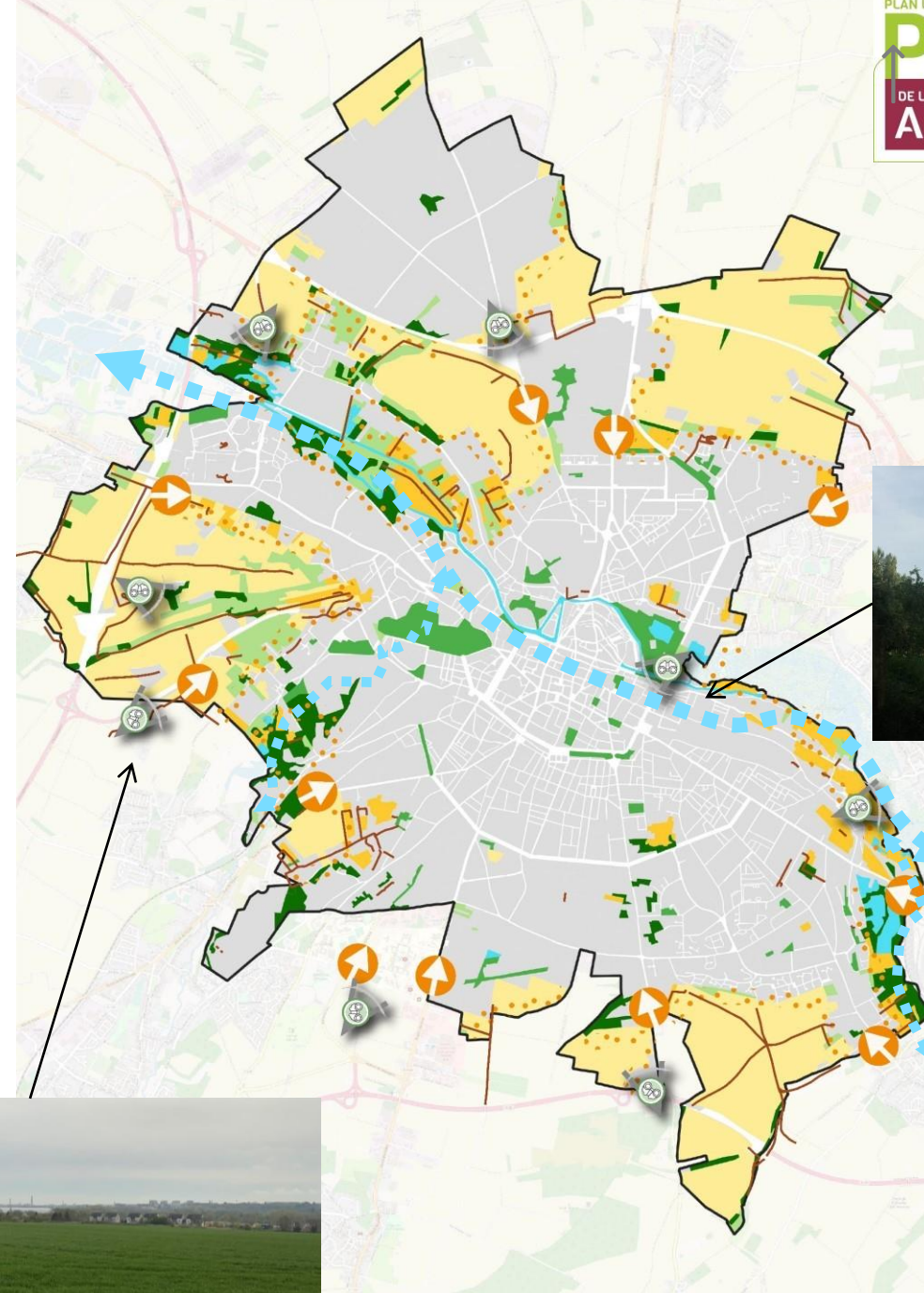


Les espaces naturels des vallées de la Somme, de la Selle et de l'Avre

- Boisement
- Prairie
- Parc, square
- Zone en eau

Des **espaces de transition** entre les différentes entités paysagères

- Frange entre les espaces urbains et agricoles, naturels
- Entrée de ville



# Environnement, patrimoine bâti et paysager



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### Patrimoine, formes urbaines



**3** inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO



**53** Monuments Historiques

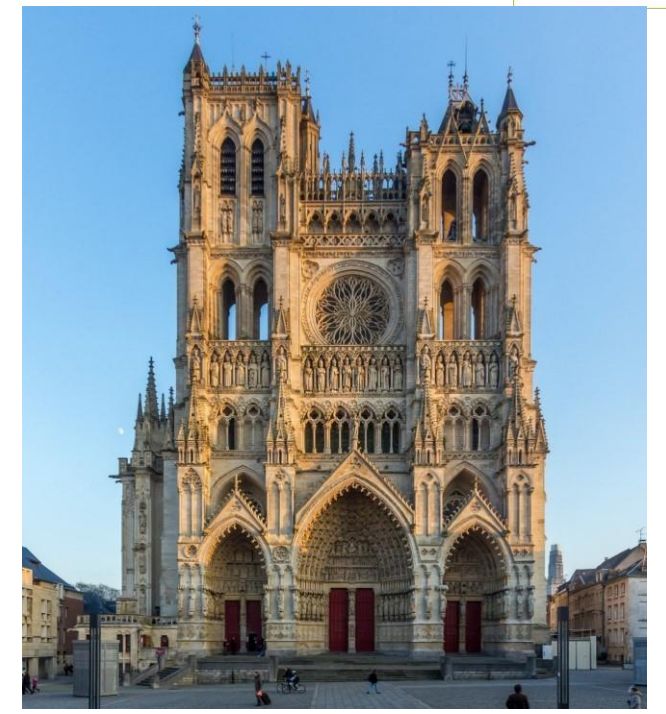


**126** lieux et monuments répertoriés à l'inventaire général du patrimoine culturel

### 3 édifices classés « Patrimoine du XXème siècle »

- L'ensemble Perret - tour, gare, immeubles – (1948 ; 1955)
- L'église paroissiale Saint-Honoré (1957)
- La Maison de la Culture (1961)

Des quartiers et ensembles urbains qui présentent une **importante qualité patrimoniale** : faubourgs, patrimoine de la reconstruction, patrimoine industriel, patrimoine « rural ».



Saint Acheul

Henriville





## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



### CE QU'IL FAUT RETENIR :

**Des espaces naturels de qualité paysagère, écologiques.**

**Une nature en ville** présente sous des formes multiples (arbres, alignements d'arbres, espaces verts publics ou privés...), favorable à la lutte contre le réchauffement climatique.

Des **liens parfois manquants** entre les différents espaces.

**Des risques et nuisances** connus et pris en compte.

Un potentiel de développement et d'exploitation **d'énergies renouvelables.**

**Des entités paysagères variées**, marquées par la vallée de la Somme.

**Des transitions** entre les paysages, espaces et tissus à soigner.

**Un patrimoine bâti et des formes urbaines riches et variés.**



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



### CE QU'IL FAUT RETENIR :

**Des espaces naturels de qualité paysagère, écologiques.**

**Une nature en ville** présente sous des formes multiples (arbres, alignements d'arbres, espaces verts publics ou privés...), favorable à la lutte contre le réchauffement climatique.

Des **liens parfois manquants** entre les différents espaces.

**Des risques et nuisances** connus et pris en compte.

Un potentiel de développement et d'exploitation **d'énergies renouvelables.**



Pour les répondants au questionnaire, Amiens se distingue par :

- Ses espaces verts et naturels (107 choix)
- Son patrimoine bâti et architectural (62 choix)

**Des entités paysagères variées**, marquées par la vallée de la Somme.

**Des transitions** entre les paysages, espaces et tissus à soigner.

**Un patrimoine bâti et des formes urbaines riches et variés.**



## LES APPORTS DE LA CONCERTATION

### *Préserver le patrimoine architectural, paysager et vivant : une priorité*



#### Amiens aujourd'hui

- **Une identité locale appréciée** : les styles, modénatures (ornements de façade), briques et couleurs
- **Des éléments critiqués** : les parpaings, le verre et le métal ainsi que quelques immeubles cubiques
- **Des constructions récentes jugées trop rapprochées, trop hautes** mais des personnes favorables à la densification ou aux actions ciblant les dents creuses
- **Une qualité paysagère à soutenir** avec le développement de la nature en ville



#### Amiens demain

- **Préserver les formes urbaines et architecturales** sans renier les spécificités de ses quartiers ou espaces bâtis.
- **Veiller à la cohérence des échelles, hauteurs et la préservation des cônes de vues**
- **Conserver des espaces de respiration**
- **Préserver la qualité environnementale et paysagère d'Amiens** et accentuer la prise en compte de la nature en ville et la préservation du patrimoine vivant.

# Environnement, patrimoine bâti et paysager



## LES APPORTS DE LA CONCERTATION

*Penser un habitat et des constructions plus durables et à l'impact et l'emprise moins importants*



### Amiens aujourd'hui

- La **transition écologique et énergétique, un élément incontournable** du projet de P.L.U.
- La présence la Somme: un atout pour le territoire dont l'accès doit être facilité
- Des **espaces verts appréciés, à préserver et développer**

#### Les professionnels et le P.L.U

- Concernant le P.L.U. actuel, les règles semblent trop compliquées et nombreuses , voire inadaptées
- Des problématiques d'interprétation du P.L.U. par les instructeurs
- Une inadaptation entre les exigences règlementaires et les moyens des habitants.



### Amiens demain

#### Développer :

- les toitures solaires et les systèmes de récupération d'eau
- les logements intelligents, moins énergivores, comprenant l'isolation thermique qui pourrait être permise par l'extérieur, la géothermie
- les maisons containers et autonomes
- les constructions végétalisées
- **Avoir un P.L.U. qui a pour objectif la lutte contre le réchauffement climatique**
- **Promouvoir un urbanisme aéré, pas trop bétonné, plus vert et pas d'étalement urbain**, passant par une densification qui pourrait se faire à des endroits ciblés

#### Les professionnels et le P.L.U.

- Avoir un urbanisme de projet, moins règlementaire



# EQUIPEMENTS ET CULTURE





## Équipements, culture



### LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- 14 crèches municipales
- 37 groupes scolaires
- 12 écoles maternelles
- 6 écoles élémentaires

### Un bon niveau d'équipement

#### 11,6 équipements culturels et sportifs de proximité

(boulodromes, terrains de tennis...) pour 10 000 habitants

- Lille : 5,7
- Hauts-de-France : 21

#### 4,7 équipements culturels et sportifs intermédiaires

(salle de sport, bassin de natation...) pour 10 000 habitants

- Lille : 3,3
- Hauts-de-France : 4,6

#### 1,12 équipement culturel et sportif de la gamme supérieure (théâtres, cinémas...) pour 10 000 habitants

- Lille 0,82
- Hauts-de-France 0,83





## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



### Zoom sur les équipements culturels

#### Une offre culturelle et touristique riche et rayonnante :

- *La Maison de la Culture*
- *Le Zoo d'Amiens*
- *Le Zénith Amiens Métropole*
- *Le Musée de Picardie*
- *La Maison de Jules Verne*
- *Le Safran*
- *La Lune des Pirates*
- ...

#### Des lieux de formation à la culture nombreux :

- *Le Diapason*
- *La Maison du théâtre*
- *Le Conservatoire d'Amiens (CRR)*
- ...

**Des projets** d'envergure récents, en cours d'élaboration ou envisagés (*Musée de Picardie, BNF, Lune des Pirates, bibliothèque Louis Aragon, Médiathèque à Étouvie...*).

#### Des idées :

- *Création d'une salle de Congrès près de la gare,*
- *Création d'une grande cité du cirque et des arts de la rue,*
- *Création d'un pôle culturel en associant l'Orchestre de Picardie au projet de la bibliothèque Louis Aragon*
- ...



## CE QU'IL FAUT RETENIR :

**Un bon niveau** d'équipements d'établissements scolaires et de petite enfance.

**Un bon niveau d'équipements sportifs** mais des équipements sportifs **anciens** (années 1960-70), pour la plupart **énergivores**, et nécessitant de **lourds travaux** :

*Coliseum, Nautilus, l'Atlantic, centre de formation du pôle de la Licorne, gymnases...*

**Un nombre d'équipements culturels très important.**



## LES APPORTS DE LA CONCERTATION



Sur l'offre de services et d'équipements, les répondants aux questionnaires sont :

- Moyennement satisfaits de l'offre en équipements scolaires
- Plutôt satisfaits de :
  - l'offre commerciale
  - des équipements pour la petite enfance
- Satisfaits de l'offre en matière d'enseignement supérieur
- Très satisfaits de l'offre en matière de :
  - Santé
  - Culture
  - Sports et loisirs

Même si certains estiment qu'il manque :

- Des équipements sportifs,
- Equipements culturels



## LES APPORTS DE LA CONCERTATION

*Penser la ville, son animation, sa vie de quartier, ses équipements : une nécessité*



Amiens aujourd'hui

### Une offre d'équipements satisfaisante mais à compléter

- Une ville avec une offre importante d'équipements
- Des quartiers avec des problématiques de maillage et diversification des équipements et commerces : Renancourt, le quartier St Maurice, Etouvie, P. Rollin.
- Un manque de professionnels du corps médical



Amiens demain

- Proposer des équipements permettant de revoir les modes de vie et de consommation
- Développer les **lieux de convivialité, de rencontres et de mixité sociale**
- « **Des équipements accessibles et à moindre coût, des espaces de convivialité, sportifs, pour les enfants et culturels** »
- Développer des **espaces pour des équipements de santé**
- **Résorber les déséquilibres entre le Nord et le Sud** dans l'offre d'équipements





# MOBILITES ET STATIONNEMENT





## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Une localisation avantageuse, à l'échelle du Nord de la France :

**Distance à Paris :**

- **2h** en voiture par l'A16,
- **1h07\*** de Paris Gare du Nord en TER

**Distance à Lille :**

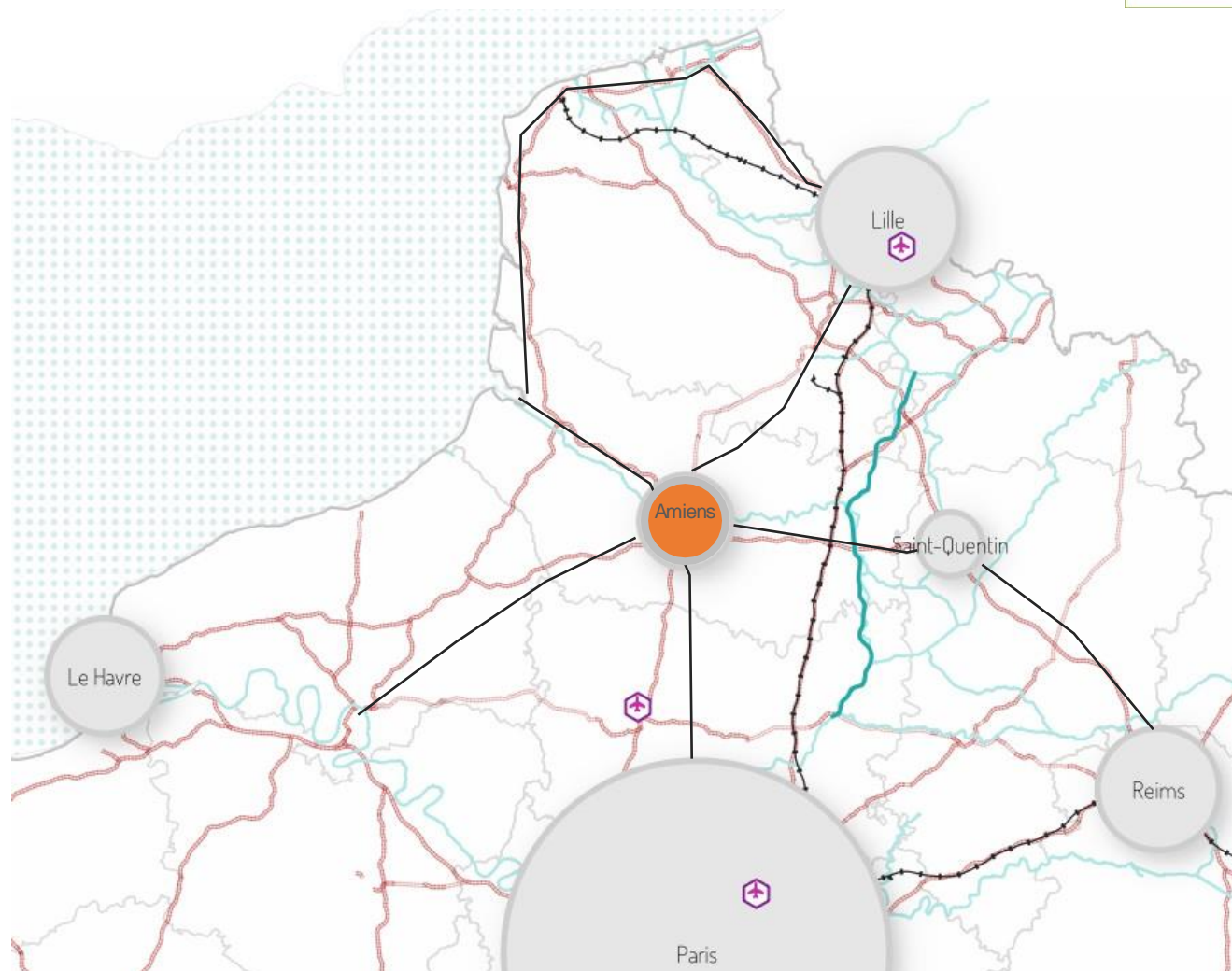
- **1h36** en voiture par l'A29/A1,
- **55mn\*** en moyenne des gares de Lille en TER

**À 40 mn de la gare TGV Haute-Picardie.**

**Projet à horizon 2025 : arrivée du TGV :**

**Amiens <> Roissy CDG : 57 mn**

*\* Durée de trajet le plus court*





# Mobilités & stationnement



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Une commune desservie par l'A16 et l'A29
- Un réseau de voirie maillé et bien structuré
- Une offre en transports en commun étoffée :

**2 gares**, desservies par le réseau TER Hauts de France :

- **Amiens** « gare du Nord », reliée directement à Paris et Lille
- **Saint-Roch**, reliée à Calais, Rouen

**4 lignes BHNS**, en service depuis mai 2019

**36 lignes de bus**

**15 lignes de proximité**

**14 lignes Tempo**

**7 lignes de transport à la demande**



**Une offre de stationnement abondante :**

Environ **70 000** places de stationnement public, dont 8 500 dans le centre-ville et dans sa proximité immédiate, où 70% des places sont payantes.

*Lille : 76 000 places de stationnement public*

Des **problématiques de stationnement** liées notamment à l'absence de place pour certains logements (amiénoises...)

**4 P+R** encore insuffisamment fonctionnels



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



Un important maillage d'itinéraires dédiés (ou mixtes) aux modes actifs :

Un centre-ville piéton

Un maillage cyclable dense...

- Plus de **200 km** de voies vélo (bandes, pistes cyclables, voies mixtes/partagées)  
*Strasbourg (1ere ville cyclable de France) : 600 km*

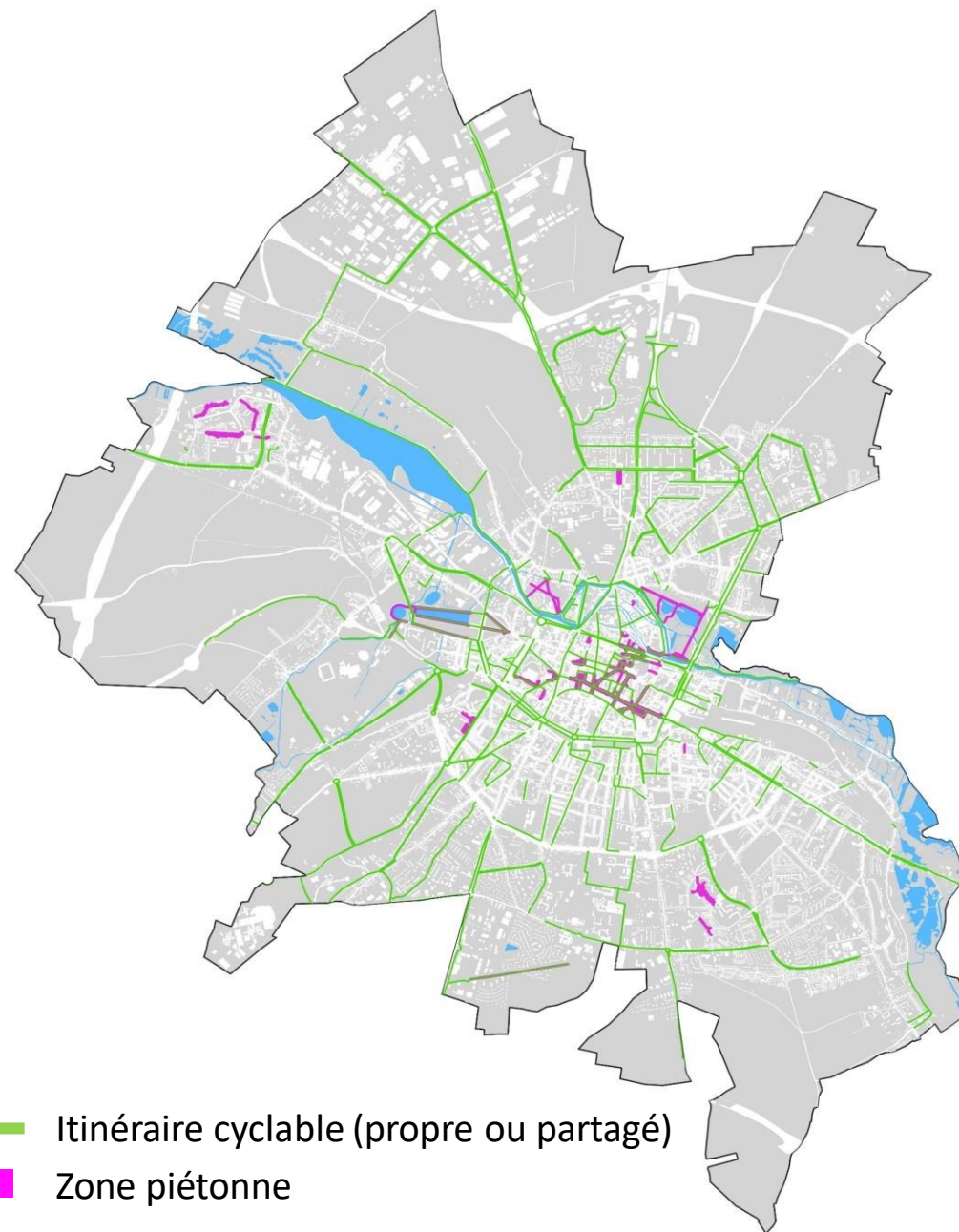
Mais encore **peu d'itinéraire dédiés aux cycles** :  
**36 km** de pistes cyclables

Un service de vélos en libre-service Vélam

- Plus de **300 vélos** répartis sur **27 stations**  
*Strasbourg (1ere ville cyclable de France) : 6000 Velhop*

Un service de vélos en location Buscyclette

- Plus de **3000 vélos**



— Itinéraire cyclable (propre ou partagé)  
■ Zone piétonne



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### La voiture reste le mode de transport dominant à Amiens

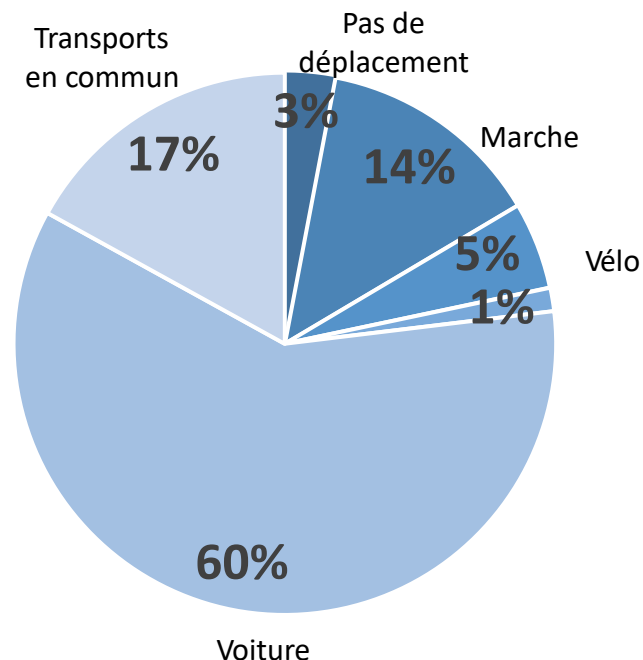
(pour les déplacements domicile-travail)

#### Motorisation des ménages :



**1 tiers** des ménages amiénois ne possède pas de voiture  
+2,8 points entre 2008 et 2019

Répartition des modes de déplacement domicile-travail en 2019



### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Un **territoire bien maillé**, avec des facilités de circulation en voiture.
- Des **enjeux liés au stationnement** en centre-ville et dans les faubourgs en cas de création de logements, et au sein des nouvelles opérations.
- Un niveau de **transports en commun satisfaisant** et assez optimisé.
- Un **maillage et des continuités cyclables** pouvant être améliorés.





## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La voiture reste le mode de transport dominant à Amiens

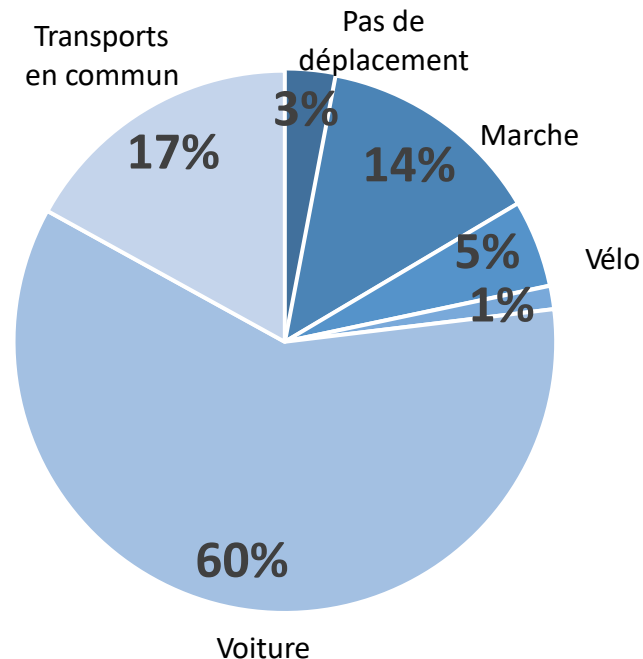
(pour les déplacements domicile-travail)

Motorisation des ménages :



**1 tiers** des ménages amiénois ne possède pas de voiture  
+2,8 points entre 2008 et 2019

Répartition des modes de déplacement domicile-travail en 2019



Les principales faiblesses d'Amiens sont :

- Le réseau de rues, voies dédiées aux déplacements (105 choix) (ex. pistes jugées peu sécurisées)
- Le réseau de transports collectifs (84 choix)



## CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Un **territoire bien maillé**, avec des facilités de circulation en voiture.
- Des **enjeux liés au stationnement** en centre-ville et dans les faubourgs en cas de création de logements, et au sein des nouvelles opérations.
- Un niveau de **transports en commun satisfaisant** et assez optimisé.
- Un **maillage et des continuités cyclables** pouvant être améliorés.



## LES APPORTS DE LA CONCERTATION

*Mieux penser le stationnement, connecter la ville et ses différentes composantes en anticipant les futurs usages en termes de mobilités et déplacements*



### Amiens aujourd'hui

- Des **mobilités jugées insuffisamment adaptées, coordonnées et apaisées** (notamment pour le vélo)
- Des **conflits d'usages** entre automobilistes, cyclistes, piétons et usagers de trottinettes
- Un **manque de lisibilité** concernant les espaces publics et les infrastructures
- Une **offre de stationnement qui ne fait pas consensus** : suffisante pour certains et à renforcer pour d'autres



### Amiens demain

- **Diminuer la place de la voiture au sein de l'espace public**
  - Créer des espaces piétons, continuités cyclables et équipements dédiés
  - Réduire le nombre de places de stationnement voiture au profit du vélo par exemple; et à la place créer des parkings en ouvrage; assouplir les règles de stationnement
- **Améliorer l'offre de modes alternatifs et les transports en commun** :
  - Avoir des horaires et une fréquence plus importante
  - Rapprocher les arrêts de bus des habitations,
  - Proposer un transport à la demande comme la navette cœur de ville jusque dans l'est de la ville ou certains quartiers.



# POPULATION, LOGEMENT, HABITAT



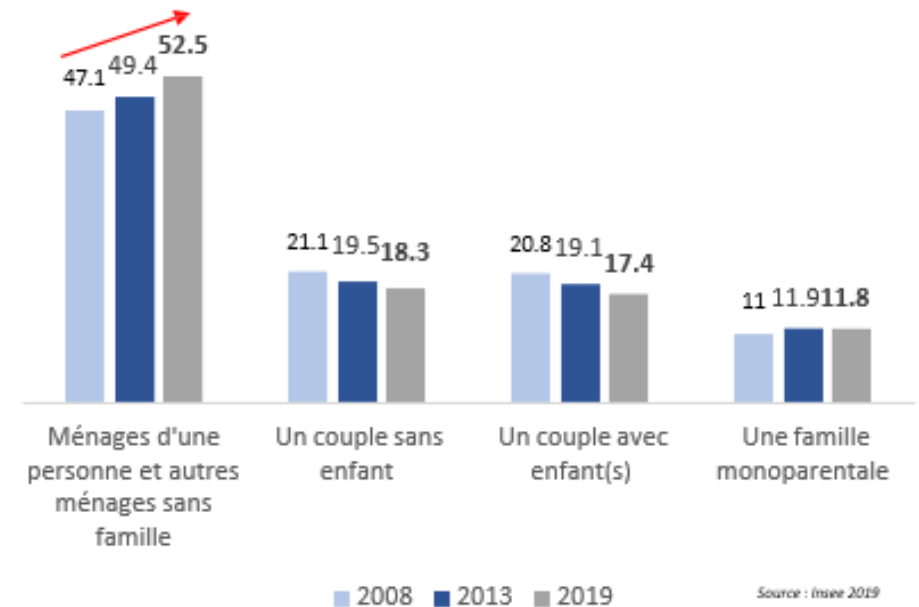




## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- **134 706 habitants** en 2019 :  
un regain démographique à partir de 2013, suite à une perte de population dans les années 2000
- **Un solde migratoire toujours négatif...**
- **...compensé par le solde naturel** dans les phases de croissance démographique.
- **Une population assez jeune** (importante proportion de moins de 29 ans), **caractéristique de villes étudiantes.**
- **Mais une tendance générale et durable au vieillissement de la population.**

### Évolution de la structure familiale des ménages



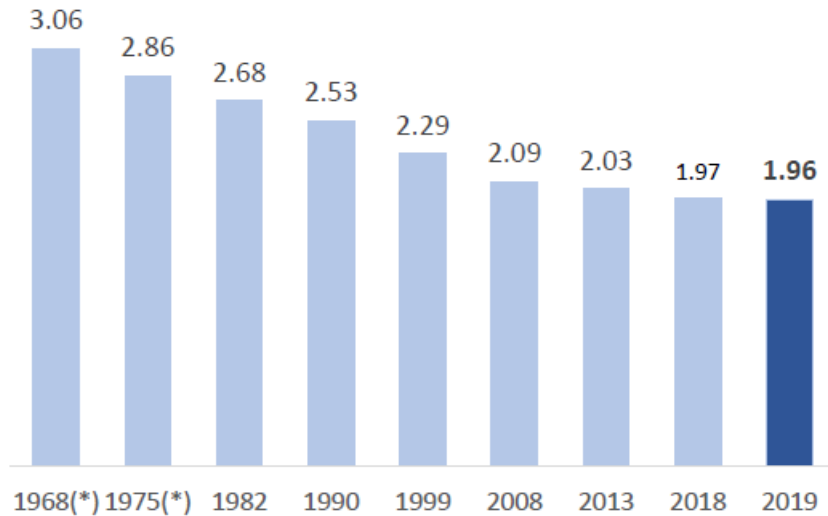
- **Une diminution des couples (avec ou sans enfants), au profit des ménages d'une seule personne.**

# Population, logements, habitat



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

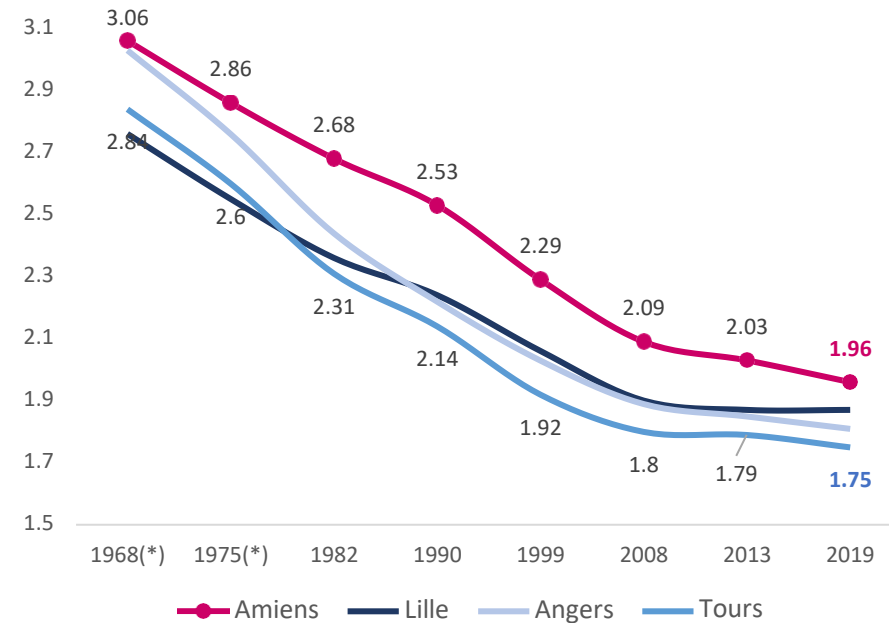
### Évolution de la taille des ménages



Source : Insee 2019

- Un desserrement continu de la taille des ménages (mais ralenti depuis 2013...)...

### Évolution de la taille des ménages entre 1968 et 2019 à Amiens, Lille, Angers, Tours



Source : Insee 2019

- ...mais une **taille de ménage supérieure** à celle des ménages de villes comparables, et une **diminution plus ralentie** dans le temps.

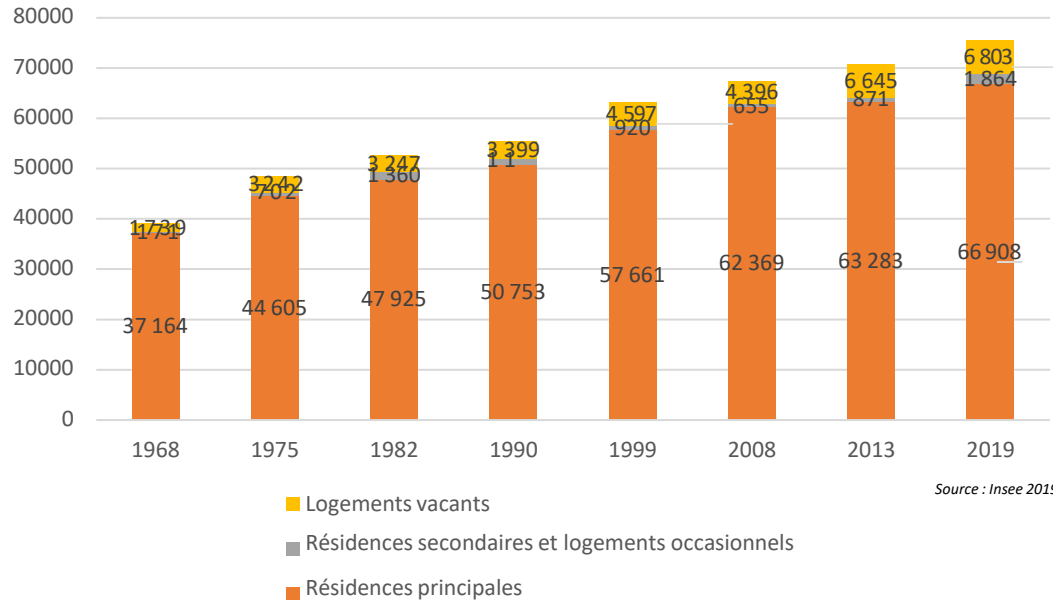
# Population, logements, habitat



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

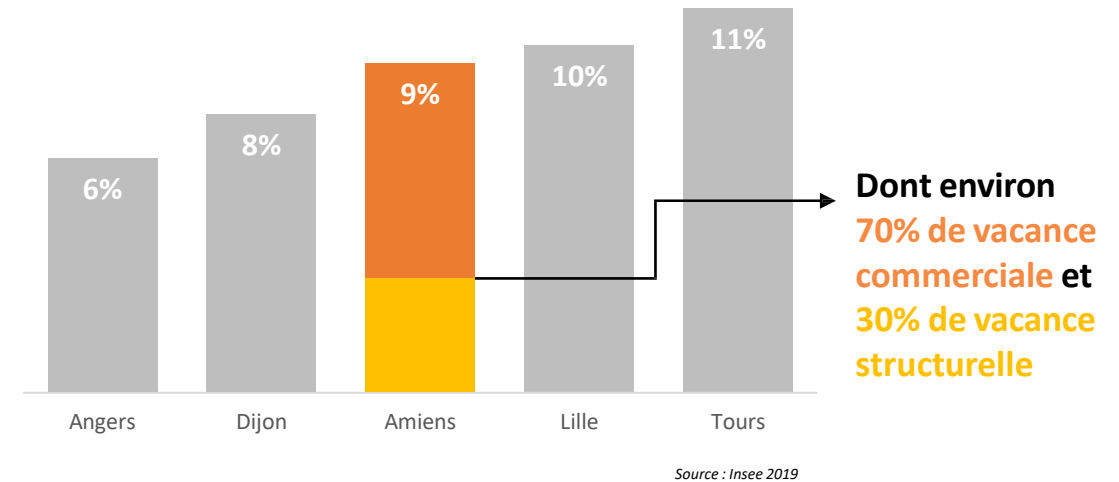
### Évolution du nombre de logements entre 1968 et 2019

Évolution du nombre de logements entre 1968 et 2019



- Une **croissance continue du parc de logements** (liée à la livraison de grandes opérations)
- En parallèle, une **croissance continue du parc de logements vacants.**

### Comparaison du taux de logements vacants en 2019, entre les villes d'Amiens, Lille, Angers, Tours, Dijon



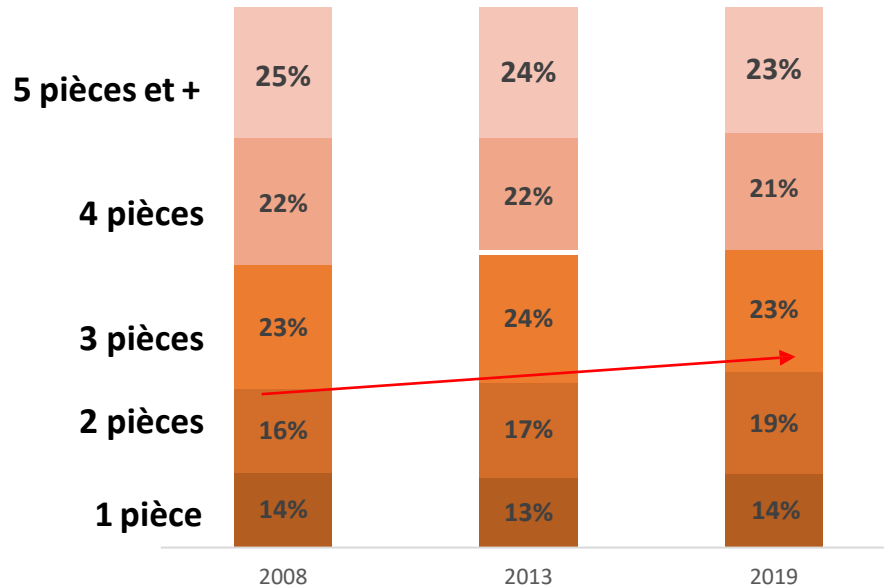
- Un **taux de logements vacants similaire** à celui d'autres villes.
- En 2021, plus de **8 200 logements sont vacants à Amiens**, mais seule une part d'environ **30 %** des ces logements sont concernés par une **vacance dite « structurelle »** (inoccupé depuis plus de 3 ans) représentant environ 2040 logements, et environ **70%** par une **vacance dite « commerciale »** (inoccupé depuis moins de trois ans), soit 6 160 logements.

# Population, logements, habitat



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

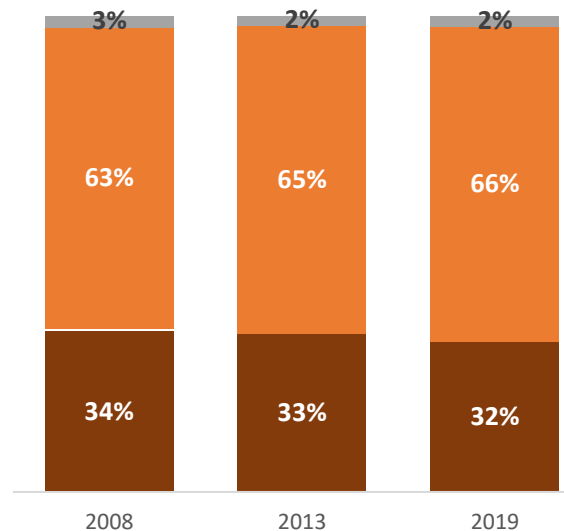
Evolution des résidences principales selon le nombre de pièces entre 2008 et 2019



Source : Insee 2019

- Une **augmentation des petites typologies** de logements (1 et 2 pièces) qui n'est pas favorable à l'installation des familles.
- Un phénomène de **division de logements existants** qui amplifie cet effet.

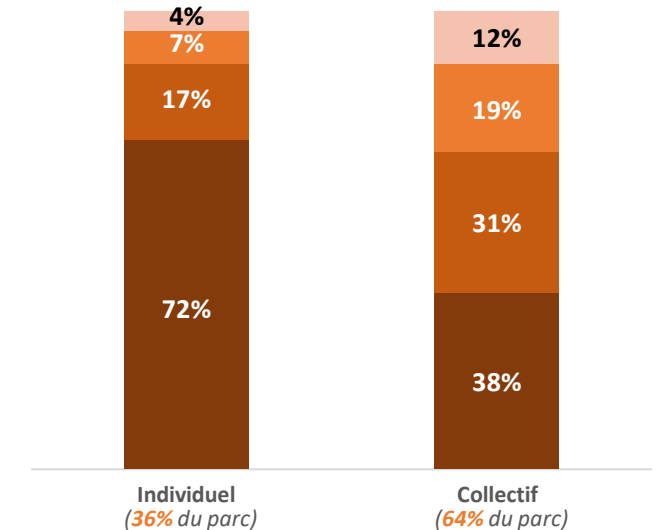
Évolution du statut d'occupation des résidences principales



Source : Insee 2019

- Une légère **augmentation de la part des locataires**.
- **29,7 % de logements sociaux** en 2019 (+0,7 point depuis 2008)

Ancienneté du parc de logements



Source : Insee 2019

- Un **parc de logements globalement assez ancien** : près des trois quart de l'individuel construit avant 1970, pour un tiers du parc collectif.
- Un enjeu de rénovation d'une partie de ce parc.



## CE QU'IL FAUT RETENIR :

Une **attractivité** de la ville croissante...

...mais des difficultés à **maintenir et attirer les familles** sur le territoire.

Un enjeu lié au **vieillissement de la population** et au **desserrement des ménages**.

Un enjeu important lié au **réinvestissement des logements vacants** et à la **rénovation du parc de logements**.

**Des typologies de logements à réorienter** pour mieux répondre au besoin des familles.

La **mixité sociale à maintenir** et à mieux **équilibrer**





## LES APPORTS DE LA CONCERTATION

### *Accompagner les parcours résidentiels en construisant intelligemment*



#### Amiens aujourd'hui

- Une **vacance** de logements
- Un **développement important de petits logements** (ex. à destination d'étudiants)
- Des **maisons amiénoises, devant être adaptées** aux attentes et besoins de la population (isolation, luminosité, etc.) et des vigilances relatives aux divisions et potentiels conflits d'usage



#### Amiens demain

- **Proposer une offre de logements qui accompagne les parcours de vie des habitants**
- **Ventiler les typologies** de logements dans le parc privé
- Une **offre de logements favorisant la qualité de vie** :
  - Mener une étude sur les rez-de-chaussée
  - Avoir des logements mieux pensés et plus ouverts sur l'extérieur
  - Garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite
- **Mélanger architecture et art**





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



**16,5 emplois pour 10 actifs** résidant dans la zone en 2019  
(+1 emploi par rapport à 2008)

- Lille : 18,1 emplois pour 10 actifs
- Hauts-de-France : 9,3 emplois pour 10 actifs

**79 310 emplois** en 2019



**Environ 4 000 établissements actifs employeurs** en 2019

- Lille : 9 800 établissements actifs employeurs

**72 %** de ces établissements dans le domaine des **services, commerces, transports.**

Une majorité des emplois spécialisés dans le domaine de **l'administration publique, l'enseignement, la santé** ou dans **le commerce, les transports, la restauration...**

**8,9% de taux de chômage** pour le bassin d'emploi d'Amiens (3 premiers trimestres 2022, *sources Insee et Pôle Emploi*)

**68% de petites entreprises** (1 à 9 salariés) en 2019, pour 6 % de grandes entreprises (50 salariés et +).

Une **baisse des emplois dans l'industrie.**



## AGRICULTURE

Une **baisse du nombre d'exploitants agricoles** (45 en 2018, contre 55 en 2008)

Une dynamique de **diversification de l'agriculture** : circuits-courts, vente directe, AMAP, marchés...

Une spécificité locale : **les hortillonnages**



## TOURISME

La Ville est labellisée « **Destination pour tous** », catégorie Or, et poursuit ses efforts au niveau du tourisme durable, accessible, numérique et culturel »

Une **destination touristique de court séjour**, alliant culture et nature.

Une **offre hôtelière importante**



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

### Une ville « étudiante »



Plus de **31 000 étudiants** en 2021-2022 (*Lille : 80 000, Angers : 45 000, Tours : 27 000*)

**20,8 %** : taux de croissance des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur au cours des 10 dernières années.

**320** formations postbac diplômantes

**900** chercheurs

**2** grands **campus** : cœur de ville et pôle universitaire Sud.

Ouverture en sept. 2018 du **pôle universitaire de la citadelle**, nouveau « cœur » de l'UPJV en centre-ville avec **5 000 étudiants**

**1600** logements étudiants autorisés entre 2012 et 2019





# Développement économique et enseignement supérieur



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



Environ 1 200 commerces recensés sur la commune en 2019

### Une structure commerciale organisée :

- **Un centre ville dense** (environ 800 commerces)
- **Des linéaires commerciaux principaux** : rue Jules Barni, route d'Abbeville et la rue du 14 juillet 1789.
- **Des centralités de quartier** : Pigeonnier, Saint Pierre, Saint-Maurice...
- Des concentrations commerciales dans les **zones d'activités** :
  - le Centre Commercial **La Vallée des Vignes** : 15 enseignes.
  - Le Centre Commercial **Shopping Promenade**, inauguré en 2017 : 42 enseignes.

Des **grands centres commerciaux** attractifs dans les communes alentours (Glisy, Dury, Rivery...)

- 
- Legend for the map:
- Densité très forte de commerces
  - Linéaires commerciaux
  - Centralités commerçantes de quartier



## CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Une concentration d'emplois intéressante
- De nombreuses entreprises présentes sur le territoire, concentrées pour beaucoup dans les ZAE Montières, Espace Industriel Nord et Saint-Ladre.
- Des potentialités de développement économique, liées à l'arrivée du TGV notamment, à la BNF, Boréalia...
- Une ville « étudiante », propice au dynamisme économique de la ville.
- Une structure commerciale de la commune entre centre-ville piéton / linéaires commerciaux / pôles de quartier / zones d'activités commerciales.
- Une activité agricole à soutenir, qui se diversifie.
- Un secteur du tourisme qui se porte bien, avec plusieurs projets en cours (usine Gruson, parcours Aronnax, entrée des hortillonnages...) et une offre hôtelière qui s'étoffe.



## LES APPORTS DE LA CONCERTATION



### Amiens aujourd'hui

- Un **doublon entre centre-ville et périphérie** qui se développe
- Un **centre-ville en perte d'activité**, avec le départ d'enseignes et une moindre diversification

### Commerces

- La **logistique, une activité fortement implantée sur le territoire mais peu qualitative**
- Une **absence d'activités tertiaires** supérieures et de sièges sociaux
- Un **potentiel touristique** encore sous-exploité



### Amiens demain

- Entre volonté d'avoir **davantage de commerces en centre-ville et des micro-centralités** avec des commerces de proximité
- **Être attentif à la stratégie commerciale** de la Ville

### Développement économique

- Trouver un **équilibre entre développement de nouvelles activités économiques et lutte contre l'artificialisation des sols**
- **Rapprocher les zones de travail** au plus près des habitants
- **Réutiliser les friches pour du développement économique**



## Des questions ? Des réactions ?

Les interventions (d'une à deux mins. maximum)  
seront prises par 2 ou 3 avant d'apporter une  
réponse.





# QUELLES SUITES ? LE P.A.D.D.



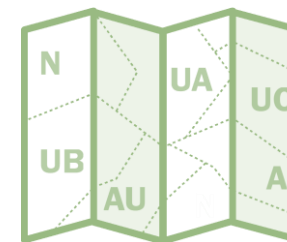
## LES SUITES : LE P.A.D.D.



Réalisation du  
« **diagnostic** » de la  
ville qui montre l'état  
des lieux de la ville  
aujourd'hui et  
l'évolution récente du  
territoire



Écriture du projet de la ville  
pour les 15 prochaines  
années appelé le **Projet  
d'Aménagement et de  
Développement Durables  
(PADD)**



Transcription des orientations  
définies dans le projet de la  
ville au sein d'une **OAP**, d'un  
**règlement** et d'un **zonage**.




## C'est le programme stratégique de la Ville pour les 15 prochaines années :

- ➔ **Il détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.**
- ➔ **Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales :**
  - d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement ...
  - de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

## Quelles prochaines étapes ? Pour le penser ensemble



### Pour participer

- Atelier grand public sur le P.A.D.D. : 2 mars 2023, 18h, Site Alfred Catel (13 rue Alfred Catel) 
- Un questionnaire sur le site participatif 
- Adresse dédiée au P.L.U. : [plu-amiens-revision@amiens-metropole.com](mailto:plu-amiens-revision@amiens-metropole.com) 



### Pour s'informer

- Site internet de la ville, onglet grands projets 
- Site participatif : <https://jeparticipe.amiens.fr/>





# Déambulation participative

